

**Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour le
Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias
- Secrétariat général du Ministère**

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : secondaire

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 15/05/2017 au 15/06/2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite de renvoi
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Chargé de mission – recrutement –
Education aux médias

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire ;
- A Monsieur le Ministre-Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- Aux Directions des Etablissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux pouvoirs organisateurs des écoles secondaires libres subventionnées ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux membres des Services de l'Inspection de l'Enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre : Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire, M.M. SCHYNS
Administration :

Personnes de contact

Service ou Association : Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias

Nom et prénom	Téléphone	Email
GOBERT Olivier	02/413.41.40	olivier.gobert@cfwb.be

Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour le Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias - Secrétariat général

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part du recrutement d'un(e) chargé(e) de mission affecté(e) au Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM).

L'éducation aux médias vise à donner la capacité à accéder aux médias, à comprendre et apprécier, avec un sens critique, les différents aspects des médias et de leur contenu et à communiquer dans divers contextes. Par messages médiatiques, on entend le contenu informatif et créatif des textes, sons et images véhiculés par divers moyens de communication y compris la publicité, dont la télévision, le cinéma, la vidéo, les sites web, la radio, les jeux interactifs et les réseaux sociaux.

Créé par le Décret du 5 juin 2008, le CSEM a pour mission principale de promouvoir l'éducation aux médias et de favoriser l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés par l'éducation aux médias en Communauté française, notamment les secteurs des différents médias, l'enseignement obligatoire, le secteur jeunesse et l'éducation permanente. Dans ce cadre, le CSEM veille à informer les publics scolaires et non scolaires, à coordonner différentes initiatives d'éducation aux médias mises en œuvre par la Communauté française et à éclairer le Gouvernement dans sa politique d'éducation aux médias.

Le Secrétariat du CSEM a pour mission d'organiser les activités et les travaux du Conseil et des groupes de travail qu'il mandate. Il veille également à l'exécution des décisions du Conseil et assure leur suivi administratif. Il assure en outre la publicité des activités et des travaux du Conseil, notamment par le biais de la gestion de son site internet www.csem.be et veille à la bonne information des publics scolaires et non scolaires en matière d'éducation aux médias.

Le Secrétariat est dirigé par le Secrétaire, sous l'autorité du Président du CSEM. Le Secrétaire est placé sous l'autorité administrative du Secrétaire général de la Communauté française. Aux côtés du Secrétaire, le secrétariat est composé d'au moins deux chargés de mission issus du secteur de l'enseignement et de plusieurs agents administratifs.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire sur ce recrutement, je vous invite à consulter le profil de fonction en annexe et éventuellement à prendre contact avec le Secrétaire du Conseil supérieur de l'éducation aux médias par email ou par téléphone : olivier.gobert@cfwb.be , 02/413.41.40

Des informations complémentaires sur le Conseil supérieur de l'éducation aux médias sont disponibles sur le site www.csem.be

Postuler

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur candidature en suivant les consignes figurant dans le profil de fonction **au plus tard le 15 juin 2017**.

Afin d'être recevable, toute candidature doit obligatoirement être composée d'un curriculum vitae faisant clairement mention de la nomination à temps plein du candidat dans l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française et d'une lettre de motivation.

Une sélection sur dossier sera opérée et des entretiens programmés avec les candidat(e)s retenu(e)s seront menés.

En vous remerciant de votre intérêt.

Marie-Martine SCHYNS,
Ministre de l'Enseignement obligatoire.

PROFIL de FONCTION

Identification

Catégorie : administratif

Administration : Secrétariat général – Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias.

Intitulé de la Fonction

Chargé(e) de mission affecté(e) au Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM).

Objectifs de la mission

Exécuter les missions dévolues au Secrétariat du CSEM telles que décrites dans le Décret du 5 juin 2008 portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias et assurant le développement d'initiatives et de moyens particuliers en la matière en Communauté française.

Responsabilités en matière de gestion d'équipe

L'exercice de la fonction n'implique pas de gestion d'équipe. Le chargé de mission travaille sous la responsabilité du Secrétaire du CSEM.

Profil requis

L'intéressé(e) doit être nommé(e) à titre définitif dans l'enseignement secondaire.

Compétences générales :

- capacité de recherche, d'analyse et de synthèse ;
- capacités rédactionnelles pour les supports papier et numérique ;
- esprit d'initiative et gestion autonome de projets / dossiers ;
- disponibilité et flexibilité occasionnelles en fonction des missions (certaines missions peuvent nécessiter des déplacements et des heures supplémentaires à récupérer).

Compétences relationnelles :

- capacité de travail en équipe ;
- capacité à s'exprimer oralement en public ;
- capacité à animer une réunion.

Compétences liées à l'éducation aux médias :

- bonnes connaissances générales des médias (types, organisations et fonctionnement) ;
- développer un esprit critique à propos des médias ;
- expériences pédagogiques dans le domaine de l'éducation aux médias ;
- bonnes connaissances des réseaux sociaux.

Compétences spécifiques :

- maîtrise du système d'exploitation Windows 10 ;
- maîtrise des logiciels Word et Excel (Microsoft) ;
- avoir des notions de retouches photos (numériques) et de montage vidéo ;
- une connaissance suffisante du néerlandais et de l'anglais est un atout ;
- détenir le permis de conduire B.

Conditions spécifiques à l'exercice de la fonction

La charge de mission sera exercée dans les conditions suivantes :

- 35h/semaine avec des missions ponctuelles qui peuvent couvrir des périodes en dehors des heures normales de travail avec récupération des heures excédentaires prestées ;
- 12 semaines de congé à prendre pendant les vacances/congés scolaires (dont 6 semaines consécutives en juillet-août) ;
- une indemnité forfaitaire mensuelle brute de 86,76 € ;
- le lieu de travail est à Bruxelles, à l'adresse mentionnée ci-dessous ;
- un abonnement de transport en commun pris intégralement en charge par le Ministère.

La date d'entrée en fonction est fixée au 1^{er} septembre 2017. La mission a une durée de un an ; elle peut être reconduite.

Candidatures et sélection

Toute question ou demande de renseignement complémentaire concernant le poste à pourvoir peut être adressée au Secrétaire du CSEM (coordonnées ci-dessous).

Afin d'être recevable, toute candidature doit obligatoirement être composée :

- d'un curriculum vitae détaillé faisant clairement mention de la nomination à temps plein du candidat dans l'enseignement secondaire ;
- d'une lettre de motivation.

Les candidatures doivent parvenir **au plus tard le 15 juin 2017**.

Toute candidature doit parvenir sous forme numérique et sous forme papier à l'adresse suivante :

Monsieur Olivier GOBERT,
Secrétaire du Conseil supérieur de l'éducation aux médias
Local 6 E 635
Ministère de la Communauté Française
Boulevard Léopold II, 44
B – 1080 Bruxelles

Adresse courriel : olivier.gobert@cfwb.be

La procédure de sélection est placée sous l'autorité du Secrétaire général, Monsieur Frédéric Delcor. Une première sélection des candidats sera effectuée sur base des candidatures envoyées. Des entretiens particuliers seront organisés.

Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles

Cette circulaire est adressée à

Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input checked="" type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Universitaire
<input type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles	<input type="checkbox"/> Maternel ordinaire	<input type="checkbox"/> Hautes Ecoles
<input type="checkbox"/> Libre subventionné	<input type="checkbox"/> Maternel spécialisé	<input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts
<input type="checkbox"/> Libre confessionnel	<input type="checkbox"/> Primaire ordinaire	<input type="checkbox"/> Centre de dépaysement
<input type="checkbox"/> Libre non confessionnel	<input type="checkbox"/> Primaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée
<input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire artistique	<input type="checkbox"/> Centre PMS
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA	<input type="checkbox"/> Service PSE
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de plein exercice	<input type="checkbox"/> Centre technique
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Home d'accueil permanent
	<input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit	<input type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire
	<input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire	<input type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire
	<input type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input type="checkbox"/> Internat spécialisé
		<input type="checkbox"/> Internat supérieur

Aux pouvoirs organisateurs

- Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
 Inspecteurs du fondamental
 Inspecteurs du secondaire
 Inspecteurs du spécialisé
 Inspecteurs de promotion sociale
 Inspecteurs des CPMS
 Inspecteurs de l'enseignement artistique
 Inspecteurs de l'enseignement à distance
 Vérificateurs
 Organisations syndicales
 Fédérations d'associations de parents
 Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
 Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
 Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
 Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
 Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
 Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
 Fédération des étudiants francophones (FEF)
 Président du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE)
 Président du Conseil Supérieur de l'Enseignement artistique (CSESA)
 Président du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale
 Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
 Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
 U.N.E.C.O.F
 Préfets et coordonnateurs de zone(s)
 Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
 Aux CAF et CTP
 Autre (à préciser) :

Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :

Service : Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation aux médias
 Nom : Gobert Olivier
 Téléphone : 02 413 41 40
 E-mail : olivier.gobert@cfwb.be